

HOSPIMEDIA

Lundi 15 Juillet 2019

L'insertion professionnelle des personnes atteintes de troubles cognitifs est facilitée en Occitanie

Depuis huit mois, la région Occitanie dispose d'une plateforme dédiée à l'insertion professionnelle des personnes atteintes de troubles cognitifs. Elle est portée par un collectif associatif répondant à un appel d'offres de l'Agefiph.

La plateforme partenariale dédiée à l'insertion professionnelle des personnes atteintes de troubles cognitifs en Occitanie a été présentée à l'université d'été de la Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys en France (Fisaf) le 9 juillet (lire notre [article](#)). Lancé en octobre 2018, en réponse à un appel d'offres de l'Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) Occitanie, le dispositif est porté par l'association Agir, soigner, éduquer et insérer (Asei) à Ramonville-Saint-Agne (Haute-Garonne) et le Centre de rééducation de l'ouïe et de la parole (Crop) Paul-Bouvier à Alès (Gard) qui avaient tous deux développé ce type d'accompagnement pour des publics Dys*.

"Fin 2013, nous avons démarré avec l'Agefiph, l'expérimentation d'une plateforme d'appui à l'insertion professionnelle des Dys en Midi-Pyrénées destinée aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi avec une équipe pluridisciplinaire : orthophoniste, psychomotricien et éducateurs. Pendant deux ans, nous avons accompagné ainsi 214 personnes", explique Marie-Cécile Dager, pilote du dispositif à l'Asei. En 2015, le Crop Paul-Bouvier contacte l'Agefiph pour la mise en place d'un dispositif similaire dans le Gard sans connaître le travail réalisé par l'Asei. L'Agefiph met en contact les deux associations. *"On a partagé nos pratiques et de notre côté nous avons assuré 178 interventions en dix-huit mois",* explique Freddy Sanchez, responsable du service insertion Dys.

En 2017, l'Agefiph met fin aux expérimentations et lance un appel d'offres pour le développement d'une plateforme sur toute l'Occitanie qu'elle souhaite élargir à l'ensemble des troubles cognitifs (autres troubles des apprentissages, autisme, public cérébrolésé) avec à la clé un budget de 6 millions d'euros sur quatre ans. Les deux associations emmènent d'autres partenaires dans un groupement solidaire* avec une équipe pluridisciplinaire de dix équivalents temps plein. En huit mois, la nouvelle plateforme a eu 525 demandes d'interventions, 77% de ces demandes concernent des personnes en recherche d'emploi et 41% des demandeurs ont moins de 25 ans.

La nouvelle organisation, à la fois structurée et souple — le cahier des charges prévoit une intervention en entreprise en moins de 48 heures —, a permis aux différentes associations de mieux se connaître. Un comité de pilotage technique, tous les trois mois, permet d'échanger sur les pratiques. *"On échange énormément aussi en dehors de ces rendez-vous, cela crée une véritable émulation pour les professionnels",* commente Freddy Sanchez. *"L'émulation est aussi du côté des jeunes que nous accompagnons par ailleurs car grâce à ce dispositif nous avons réussi à sortir des usagers de nos institutions",* précise Marie-Cécile Dager.